



<https://polefunerairepublic.com/job-emploi-recrutement-/agent-de-chambre-funeraire/>

Agent de Chambre Funéraire

Date de publication

13 mars 2023

Durée du contrat

CDI

Description

Envie d'exercer **un métier ayant du sens** et intégrer **une entreprise à taille humaine au service de l'humain**. Rejoignez nous !

Type de poste

Temps plein

Lieu du poste

Lyon 7ème déplacements ponctuels
à Villeurbanne, Auvergne Rhône-
Alpes, France

POSTULER

Bouton

Les collaborateurs du POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON sont là pour avancer ensemble vers un même objectif, celui d'accompagner les familles dans un moment douloureux de leur vie.

Rattaché(e) hiérarchiquement à la Responsable Adjointe des Chambres Funéraires, vos missions principales consisteront à :

- Offrir un **environnement professionnel et respectueux des défunts** et de leurs familles,
- **Accueillir les familles** endeuillées et **leur fournir les informations nécessaires**,
- Gérer les **admissions et départs des défunts**,
- Prendre en charge **la présentation des corps** : toilettes, habillages,
- Assurer l'entretien des outils et locaux : salons funéraires, laboratoires,
- Effectuer et suivre la facturation des prestations,
- **Entretenir un bon relationnel avec les professionnels du funéraire** intervenant au sein des chambres funéraires,
- Vous serez également amené(e) à intervenir ponctuellement sur des **transports de corps** avant et/ou après mise en bière

Qualifications

Vous êtes motivé(e) et justifiez idéalement **d'une première expérience dans le milieu funéraire ou de la santé**.

Impliqué(e), autonome, discret(ète), vous savez **réagir face aux imprévus** et êtes capable de **travailler en équipe** afin de garantir la qualité d'accueil des défunts, de leurs familles et l'ensemble professionnels usagers des chambres funéraires.

N'hésitez plus postulez et rejoignez nos équipes.

Avantages du poste

Poste à pourvoir dès que possible, dans le cadre d'un CDI à temps plein

Basé sur Lyon 7^{ème} déplacements ponctuels à Villeurbanne.

Base de **37h30 hebdomadaires avec RTT + 27 jours de Congés + 13ème mois**